



Chargé-e du contrôle et de l'expertise des travaux d'urbanisme (H/F)

Cadre d'emplois des Ingénieurs et Techniciens Territoriaux

Marseille, ville d'arts et d'histoire, 1er Port de France, labellisée French Tech s'engage dans une nouvelle dynamique de développement social, économique, environnemental, d'offre culturelle et s'inscrit dans la révolution numérique au service de la mutation urbaine ainsi que dans une démarche de proximité pour promouvoir le bien vivre ensemble.

Au sein de la Direction de l'Urbanisme, dont la mission dépend fonctionnellement de la Direction Générale Adjointe Ville plus Verte et plus Durable (DGAVD), vous êtes chargé(e) du contrôle de la régularité des travaux effectués sur le territoire de la Commune de Marseille.

Contexte

La Direction de l'Urbanisme inscrit son action dans la politique municipale en faveur d'une ville durable, accueillante, inclusive et harmonieuse pour le bien-être de ses habitants. Elle est chargée de la mise en œuvre de la production urbaine à travers la délivrance des autorisations de construire, en cohérence avec la stratégie de planification définie par les élus, les projets et opérations d'aménagement, dans un cadre réglementaire strictement encadré par le code de l'urbanisme et par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal opposable depuis le 28 janvier 2020.

Elle assure également une fonction de guichet unique pour les autorisations de construire qui relèvent de la compétence de l'État ou de la Métropole, comme les autorisations de travaux, l'accessibilité des Établissements Recevant du public (ERP), les changements d'usage .

L'équipe, constituée d'une soixantaine de personnes, architectes, instructeurs-trices du droit des sols, juristes, chargé-es du contrôle et de l'expertise des travaux, assistant-es administratifs, est répartie dans deux services : le Service des Autorisations d'Urbanisme (SAU) et le Service Conseil et Droit de l'Urbanisme (SCDU.)

Depuis janvier 2022, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme représente un nouveau défi pour la Direction qui repense ses pratiques et sa relation aux usagers.

Vos missions

Votre rôle consistera à :

- Contrôler les constructions irrégulières sur le territoire de la commune de Marseille ;
- Transmettre les dossiers d'infraction au parquet du Procureur de la République dans le cadre d'une procédure pénale ;
- Analyser les plaintes et effectuer des visites sur site ;
- Rédiger les Procès-Verbaux d'infraction accompagnés d'une analyse réglementaire ;
- Assurer l'interface entre le service des autorisations d'urbanisme et les administrés dans les démarches d'accompagnement vers la régularisation.

Votre profil

Nous avons hâte de vous connaître !

Titulaire d'un BAC à minima dans le domaine de la construction, du bâtiment ou de l'urbanisme, vous maîtrisez la réglementation d'urbanisme et le SIG.

Vous démontrez une culture bâtiminaire ainsi qu'une connaissance des collectivités territoriales.

Reconnu(e) pour vos qualités relationnelles, vous avez le sens du travail en équipe.

Rejoignez-nous !

Vos avantages

- Horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi)
- Prestations sociales (tickets restaurant, mutuelle, comité d'entreprise, réductions sur les transports ...)
- Possibilité de télétravail

Votre lieu de travail

40 rue Fauchier - 13002 Marseille

Proximité immédiate : *métro ligne 2 (Station Joliette), tramway lignes 2 et 3*

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Référence de l'offre : 00003301

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>